

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 23 octobre 2023
N° de dossier.: 115805.00233/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI
DEMANDE D'ORDONNANCE DE SAUVEGARDE RELATIVEMENT AU
MAINTIEN DE LA GDP AFFAIRES POUR L'HIVER 2022-2023 SUIVANT
LE JUGEMENT DU 4 OCTOBRE 2022 DE LA COUR SUPÉRIEURE DANS
LE DOSSIER 500-17-113361-201
Dossier : R-4208-2022 Phase 2**

Chère consœur,

Conformément au guide de paiement de frais des intervenants de 2020, la FCEI demande le remboursement de ses frais relativement au dossier mentionné en objet.

Vous trouverez donc ci-joint les documents suivants :

- le formulaire de demande de paiement de frais de la FCEI;
- l'affidavit à son soutien; et
- la facture # 001231 d'Antoine Gosselin.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/lid

p. j.

